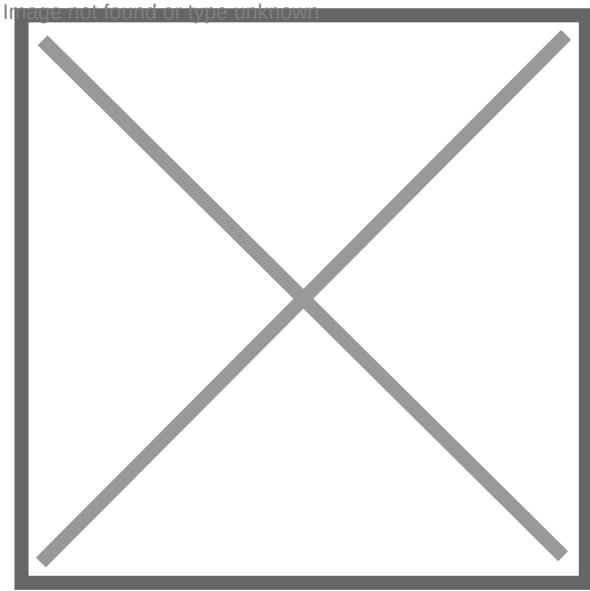




Convocation tribunal instance

Par **valekvk**, le **04/12/2015** à **05:42**

Bonjour,rnrnMon fils a eu un rappel à la loi suite à détention d'héroïne. Il s'est présenté au tribunal de Nancy le 21 septembre 2015. Maintenant il est convoqué à Nancy Le 14 décembre 2015 par le délégué du procureur. Il a reçu le courrier hier 3 décembre. Peut-il faire reporter l'audience sachant qu'il est scolarisé à Tours et a des examens pendant cette période ?rnrnCordialement.

Par **amajuris**, le **04/12/2015** à **09:34**

bonjour,rnvotre fils peut demander de reporter ce rendez-vous, mais le délégué du procureur n'a aucune obligation d'accepter.rnsalutations